

Documents à télécharger



Merci de nous les adresser remplis et signés à l'adresse de votre pôle de proximité ou de nous les envoyer via le [formulaire de contact](#).

> Frouzins, Labarthe-sur-Lèze, Le Vernet, Mauzac, Portet-sur-Garonne, Roques, Seysses.

- * [Contrat et résiliation eau](#)

> Habitants de Capens, Labastidette, Lagardelle-sur-lèze, Lamasquère, Lavernose-Lacasse, Le Fauga, Longages, Noé, Saint-Clar de Rivière, Saint-Hilaire et Venerque.

- * [Convention et résiliation assainissement](#)

Consultez le règlement de service :

- * [Règlement du service Eau](#)
- * [Rapport Annuel 2018 sur le prix et la qualité du service Public de l'eau potable](#)
- * [Rapport Annuel 2018 sur le prix et la qualité du service Public de l'assainissement](#)

Consultez les tarifs "eau et assainissement" applicables pour les consommations 2019 :

- * [Pôle Ariège](#)
- * [Pôle Lèze](#)
- * [Pôle Louge](#)
- * [Pôle Saurdrune](#)

Consultez les tarifs "eau et assainissement" applicables pour les consommations 2020 :

- * [Pôle Ariège](#)
- * [Pôle Lèze](#)
- * [Pôle Louge](#)
- * [Pôle centre administratif](#)

Optez pour le prélèvement automatique annuel ou mensuel :

- * Mandat de prélèvement Ariège
- * Mandat de prélèvement Lèze
- * Mandat de prélèvement Louge
- * Mandat de prélèvement Saurune

Vous réalisez des travaux ?

- * Demande de raccordement eau potable
- * Demande de raccordement assainissement
- * Demande de raccordement eaux pluviales
- * Demande de pose de compteur
- * Autres tarifs

Retrouvez ici notre cahier des prescriptions techniques pour la réalisation de réseaux et de branchements d'adduction d'eau potable

Retrouvez ici notre cahier des prescriptions techniques pour la réalisation de réseaux et de branchements d'eaux usées

Retrouvez ici notre cahier des prescriptions techniques pour la réalisation de postes de relevage des eaux usées

Pour en savoir plus sur :

- * Les fuites d'eau et la loi Warsmann
- * La délibération concernant les fuites d'eau
- * Que faire en cas d'eau coloré à mon robinet ?
- * Notice d'application PFAC / PFB

Si vous dépendez du Pôle Ariège :

(Communes de Eaunes, Pins-Justaret, Pinsaguel, Roquettes, Saubens et Villate)

Les démarches s'effectuent sur place pour tout nouveau contrat, changement de situation, résiliation et demande de devis de branchement.

Pensez à vous munir :

- * Pour une pose de compteur : une attestation de propriété
- * Pour une demande de devis de branchement : une attestation de propriété et un plan de masse/ou de situation
- * Si vous êtes locataire et que vous souhaitez les factures à votre nom : le contrat de bail ainsi que l'autorisation du propriétaire pour le changement de nom sur le contrat